

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 mai 2022

Effectif légal du Conseil Municipal : onze. Présents : 9
L'an deux mil vingt-deux, le 31 mai à vingt heures, s'est réuni le Conseil Municipal.

Étaient présents :

M. PAGET Olivier - M. CECH Franck - M. LEGAY Olivier - - M. GIRINAL Jean Marc - M. TATIBOUËT Bruno - Mmes GAUTHEROT Annick - Mme SOCIÉ Mathilde- Mme GUENOT Lucienne
Absents excusés : M. André AURIÈRE - SMEDLEY Marie-Hélène

Date de convocation : 25 mai 2022

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Didier MAGNIN, Maire.

Madame Lucienne GUENOT a été élue secrétaire.

1/ Présentation et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 avril 2022 :

Après lecture par le Maire du projet de compte-rendu du conseil municipal en date du 26 avril 2022 et en l'absence de remarques, le conseil municipal valide le projet présenté par le Maire.

2/ Tableau des effectifs de la mairie au 1^{er} mai 2022 :

Le Maire indique qu'au vu des postes d'effectifs actuellement ouverts, il convient de dresser un tableau des effectifs de la commune. Il présente le projet de tableau ci-dessous et sollicite l'avis du conseil municipal.

EMPLOI	Cadres d'emplois et grades :	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
Cadre d'emplois des adjoints administratifs		
- poste de secrétaire de mairie	- adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1 poste à 8 heures
Cadre d'emplois des adjoints techniques		
- poste d'adjoint technique en charge de l'entretien des espaces verts	Adjoint technique	1 poste à 8 heures
- poste d'adjoint technique en charge de l'entretien de la mairie	Adjoint technique	1 poste à 3 heures mensuelles (soit 0,7/35 ^{ème})

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le tableau des effectifs annexé à la présente et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

3/ Demande de subventions pour les panneaux routiers :

Le Maire informe le conseil de projets de pose de panneaux routiers et de signalisation au sol : il indique que ces opérations peuvent faire l'objet d'une subvention au titre des amendes de police (pose de signalisation visant à améliorer les conditions de circulation).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,
- autorise le Maire à solliciter des devis pour la pose de panneaux routiers et de marquage au sol,
- autorise le Maire à solliciter des demandes de subvention au titre des amendes de police,
et à signer tous documents afférents à cette opération.

4/ Elections législatives : préparation des deux tours de scrutin :

Le Maire informe le conseil des dernières instructions transmises par la préfecture de Vesoul quant à l'organisation du prochain scrutin des élections législatives. Il indique que le bureau de vote sera ouvert les **12 et 19 juin 2022 de 8 heures à 18 heures** et dresse avec les élus les deux tableaux de permanence pour ces élections.

5/ Vente de bois :

Le Maire informe le conseil municipal qu'un habitant de la commune a réalisé des travaux de façonnage de deux petits frênes malades tombés, représentant un volume de 5 stères de bois. Le Maire propose de le lui céder à 5 euros du stère.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la proposition du Maire et l'autorise à céder les 5 stères de frêne à cette personne pour la somme totale de 25.00 €, ainsi qu'à signer tous documents afférents à cette décision.

6/ Assurance statutaire pour les agents communaux :

Le Maire indique au conseil que les agents communaux ne sont pas couverts par une assurance statutaire et transmet les informations du CDG 70 quant aux conséquences financières en cas d'absence pour cause d'accident ou de maladie.

Il présente le contrat groupe statutaire attribué à la compagnie CNP Assurance par le biais de SOFAXIS proposé par le Centre de Gestion de Vesoul et fait lecture de la convention afférente. Il précise les taux en vigueur soit :

- agent CNRACL : 8.40 %,
- agents IRCANTEC : 1.10 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide d'accepter la proposition faite par la compagnie CNP Assurance par l'intermédiaire de SOFAXIS,
- décide d'adhérer à la convention de gestion d'assurance "risques statutaires" proposée par le CDG70 à compter du 1er juin 2022,
- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget,
- autorise le Maire à signer tous documents utiles afférents à ce dossier.

7/ Questions diverses :

- Création du chemin piétonnier

Le Maire indique au conseil que les dernières recettes concernant la création du chemin piétonnier entre Voray-sur-l'Ognon et Buthiers ont été reçues sur le compte de trésorerie de la commune et dresse le bilan de cette opération par le tableau ci-dessous :

MONTANT MARCHE HT	44 725,81 €
INGENIERIE 70 HT	4 262,17 €
TOTAL HT	48 987,98 €
SUBVENTIONS	
Amende de police	3 907,00 € 7,98 %
AED	3 359,00 € 6,86 %
DETR	17 145,79 € 35,00 %
Contrat de ruralité	0,00 %
LEADER	11 829,05 € 24,15 %
Total subventions	36 240,84 € 73,98 %
TOTAL recettes	36 240,84 € 73,98 %
Reste à charge HT	12 747,14 € 26,02 %
Participation Buthiers	3 824,14 € 30,00 %
Participation Voray	8 923,00 € 70,00 %

- Artificialisation des sols

Le Maire présente le courrier du Président du Conseil Départemental de la Haute-Saône interpellant les élus du département quant aux mesures préconisées par l'État pour limiter l'artificialisation des sols et qui pourraient engendrer un frein au développement des communes du département.

- Remplacement de la secrétaire de mairie

Le Maire rappelle que la secrétaire de mairie a fait valoir ses droits à la retraite et sera radiée des cadres de la fonction publique territoriale au 1^{er} septembre prochain. Il précise qu'une procédure de recrutement est en cours en partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et qu'à ce jour, 5 candidatures ont été réceptionnées.

A ce jour, au vu des candidatures reçues et en l'absence d'expérience des candidates dans le domaine du secrétariat de mairie, le centre de gestion propose une solution transitoire qui consisterait à recruter une secrétaire en retraite exerçant en auto-entreprise pendant quelques mois, le temps que le centre de gestion puisse assurer une formation de 400 heures à la candidate qui sera retenue (200 heures de théorie et 200 heures de pratique en tutorat), prise en charge par le centre de gestion pour un recrutement en mairie probablement janvier – février 2023.

Le Maire précise que les personnes intéressées peuvent toujours postuler, les candidatures pouvant être déposées jusqu'au 20 juin prochain.

- Recensement

Le Maire fait lecture du courrier de l'INSEE qui indique que la commune devra assurer le recensement de la population du **19 janvier au 18 février 2023**. Le Maire indique que la commune doit désigner **avant le 15 juin prochain** un coordinateur communal : Madame Annick GAUTHEROT se porte volontaire pour assurer cette mission. Le Maire indique par ailleurs qu'il convient de rechercher dès à présent un agent recenseur qui sera disponible de **décembre 2022 (formation) au 18 février 2023 inclus**, un jeune étudiant de préférence. Les personnes intéressées peuvent se présenter en mairie.

- Prochaines animations

Le Maire rappelle les prochaines animations, à savoir :

- L'association Sport et Loisirs de Buthiers organise l'apéro-concert le **vendredi 10 juin prochain**,
- Le festival de Caves aura lieu le **vendredi 17 juin prochain** : rendez-vous devant la mairie,
- l'Épicerie Culturelle organise des animations entre le 2 et 9 juillet prochain à 19 heures.

- Les travaux Grande Rue

Le Maire informe le conseil que les deux avenants sont maintenant signés, qu'il est en attente du décompte général et définitif de la part du maître d'œuvre et de l'entreprise pour solder totalement la partie financière de ce marché et solliciter le solde des subventions. Le coût total de la partie travaux réalisés par le groupement d'entreprises BONNEFOY – FCE s'élève à la somme totale de 678 863,05 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance.

Le Maire, Didier MAGNIN



